

# BAREME 2019 POUR LE RECRUTEMENT DES RESIDENTS

LYCEE FRANCAIS CHARLES DE GAULLE DE LONDRES - R.U.

**AUCUN ELEMENT DE BAREME NE POURRA ETRE PRIS EN COMPTE SANS PRODUCTION DE JUSTIFICATIFS**

ELEMENTS	Nombre de points
<b>Priorités de l'AEFE</b>	
1 - TNR: titulaires de la fonction publique française, employés dans leurs fonctions ou leur discipline à plein temps pendant un an dans l'établissement	400
2 - Ex-recrutés locaux de l'établissement lauréats de concours titularisés à l'issue de leur année de stage en France, les résidents du pays touchés par une mesure de carte des emplois	300
3 - Conjoints d'expatriés (au sens strict de l'état civil ou PACS) y compris ceux nouvellement nommés, de l'AEFE ou du MAE, de résidents et de recrutés locaux des établissements de l'AEFE	200
4 - Titulaires de l'éducation nationale résidant dans le pays depuis plus de trois mois	100

Autre éléments	
Ancienneté au 1er septembre de l'année de recrutement = 2 points par échelon + 1 point par année passée dans l'échelon (sur justificatif)	Maximum 16 points
Nombre d'années en tant que TNR établissement ou assimilé (période de remplacement) = 2 points par année (sur justificatif)	Maximum 8 points
Notation pédagogique /20 (sur justificatif)	Maximum 20 points
Correctif: nombre d'années sans inspection au 1er septembre de l'année de recrutement: 3 ans ou moins = 0 point - > à trois ans = 0,3 point par an Maximum = 2 points	
Notation administrative (sur justificatif) - enseignants du second degré	Maximum 10 points
Stages professionnels Education nationale < 5ans (sur justificatif) - 1 point par stage	Maximum 6 points
Expérience en FLE (sur justificatif) enseignants du 1 <sup>er</sup> degré - 1 point par année	Maximum 4 points
Diplômes (sur justificatif) - non cumulables (voir liste détaillée)	Maximum 8 points
Habilitation pour enseigner l'anglais dans le primaire (sur justificatif)	4 points
Certification complémentaire second degré enseignement en langue étrangère (sur justificatif)	de 1 à 4 points selon la note obtenue
Fonction de formateur ou de Conseiller pédagogique (sur justificatif)	2 points
Connaissance attestée de l'anglais (sur justificatif) - diplômes non cumulables - voir liste détaillée - sera retenu le diplôme français ou européen rapportant le plus de points	Maximum 7 points
Expérience dans les lycées internationaux, établissements britanniques ou étrangers, sections européennes, sections bilingues ou internationales (sur justificatif) - 1 point par année	Maximum 5 points
Expérience dans les établissements homologués français à l'étranger (sur justificatif)- 1 point par année	Maximum 3 points
Examen du dossier - rubrique renseignée par le Chef d'Etablissement	Maximum 5 points